LES BANQUES PROSPÈRENT SUR LE DOS DES PAUVRES : ET ALORS ?



L'actualité en perpétuel bouillonnement (faits divers, accidents, catastrophes, scandales, terrorisme…) laisse peu de place à la réflexion. Les informations se succèdent à un rythme effréné et on dispose d'à peine le temps de comprendre un évènement qu'un autre survient aussitôt.

Selon certains spécialistes en communication, cette avalanche d'événements serait la résultante d'une action volontaire visant à annihiler toute critique et à détourner l'attention des gens des vrais problèmes de société (*). Dans ce flot continu d'informations, dirigé ou pas, il en est un grand nombre effectivement qui ne revêtent qu'un aspect anecdotique. Il nous appartient par conséquent d'être perspicace et de savoir opérer le distinguo entre l'essentiel et l'accessoire.

Parmi les informations récentes et dignes d'intérêt qui auraient dû retenir l'attention du public mais qui sont passées rapidement dans l'oubli je vous en présente une, laquelle, à mes yeux, constitue un scandale permanent et insupportable auquel il serait urgent de mettre fin. J'ai nommé l'exploitation des difficultés des petites gens par les banques (merci la solidarité tant réclamée par nos politiques). Ces dernières, sans vergogne, annoncent dans leurs bilans les bénéfices qu'elles engrangent sur le dos de ceux qui chaque mois n'arrivent pas à boucler leur budget (presque 5 milliards d'euros en 2016 quand même !).

La présence médiatique de cette information qui n'a duré que 24 heures, a été reprise par le **Canard enchaîné** dans son édition du 8 novembre 2017. Voir l'article ci-dessous. Le désintérêt affiché par les médias et les politiques face à ce scandale laisse peu d'espoir pour que les choses changent rapidement et, il y a fort à parier que l'an prochain on ressorte ce marronnier… encore brièvement, histoire de pimenter l'actualité du moment.



Merci, les pauvres !

LES banques sont vraiment ingrates. Elles devraient choyer leurs mauvais clients, voire leur élever une statue dans chaque agence : comptes dans le rouge, rejets de prélèvements et frais bancaires démentiels liés au moindre incident leur assurent en effet une manne considérable. Quelque 4,9 milliards de bénéfices en 2016, selon une enquête réalisée auprès de 586 personnes par « 60 Millions de consommateurs » et l'Union nationale des associations familiales (Unaf).

Si le client lambda d'une banque doit acquitter en moyenne 34 euros de frais bancaires par an, les clients « en difficulté » se voient taxer de 296 euros. Et **« un foyer en difficulté sur cinq s'est vu prélever plus de 500 euros de frais d'incident »**, précise l'enquête. Il ne s'agit pas forcément de chômeurs ou de familles surendettées, mais de travailleurs pauvres **« qui ne parviennent pas à faire face à leurs dépenses »**.

Selon l'enquête, **« cette machine à facturer des frais en pilotage quasi automatique »** rémunère, la plupart du temps, des opérations réalisées informatiquement, avec très peu d'interventions humaines. Au-delà de la couverture d'une charge de travail supplémentaire des banques, ces **« frais punitifs »**, estime l'enquête, sont **« un profit facile, réalisé sur le dos d'une personne fragilisée »**.

Là, ce n'est pas un découvert, c'est une vraie découverte !

(*) Pour information: la stratégie de la distraction est un moyen de diversion qui consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidés par les élites politiques et économiques grâce à un déluge continuel d'informations insignifiantes (certaines commémorations, polémiques diverses, anniversaires de people vivants ou décédés, débats stériles, événements et

conflits lointains, oppositions communautaires, sondages de toutes natures, documentaires bouches trous, discours et interviews politiques…).

Photo : files.newsnetz.ch/story/1/8/6/18642766/2/topelement.jpg